

## Histoire

### CHAPITRE 3 – L'Europe entre Restauration et Révolution (1814-1847)

#### Cours 1 p. 76 : Un nouvel ordre européen (1814-1815)

##### A p. 76 : Le congrès de Vienne

Les puissances victorieuses de Napoléon (Autriche, Russie, Prusse et Royaume-Uni → chapitre 2, p. 53) organisent un congrès diplomatique pour reconstruire l'Europe, bouleversée par les guerres menées par la France depuis 1792. Tous les États européens, sauf l'Empire ottoman, se réunissent à Vienne du 3 novembre 1814 au 11 juin 1815, sous la présidence de Metternich, ministre des Affaires étrangères de l'Autriche.

Au nom de la **légitimité dynastique**, les souverains chassés par la Révolution ou par Napoléon sont restaurés, comme les Bourbons en France, en Espagne et dans le royaume de Naples. La France est ramenée à ses frontières de 1790 : la Belgique est rattachée au royaume des Pays-Bas, la Savoie et Nice au Piémont. La Pologne est à nouveau partagée entre la Russie, l'Autriche et la Prusse. L'Autriche annexe une partie de l'Italie et domine la **Confédération germanique**. [doc. 2]

## B p. 76 : La Sainte-Alliance et l'équilibre des puissances

Ce nouvel ordre européen bénéficie donc aux grandes puissances et il est marqué par une idéologie réactionnaire. La Sainte-Alliance est formée pour réprimer les mouvements libéraux et nationaux. [**doc. 1**]

Mais il ne s'agit pas d'un retour à l'Ancien Régime, comme le montre la Charte constitutionnelle accordée par Louis XVIII aux Français. Dans les États de la Confédération germanique, les droits féodaux et les privilèges sont abolis.

Le Royaume-Uni refuse de participer à la Sainte-Alliance et se contente de la Quadruple-Alliance [**doc. 1**]. Il fait adopter l'abolition de la traite négrière par le congrès de Vienne. Le **concert européen** est censé maintenir l'ordre en Europe par la diplomatie. Un droit international commence à se mettre en place, par exemple pour organiser la liberté de navigation sur les grands fleuves comme le Rhin.

## Cours 2 p. 78 : L'Europe de 1815 à 1847

### A p. 78 : Le mouvement des nationalités

#### a. L'éveil des nations

La Révolution française, en voulant libérer les peuples de la monarchie absolue, a diffusé en Europe l'idée de **nation** souveraine. Celle-ci, paradoxalement, s'est renforcée dans la lutte contre les armées françaises devenues des forces d'occupation, notamment en Allemagne et en Espagne.

Les élites, qui parlaient le français ou le latin au XVIII<sup>e</sup> siècle, redécouvrent la langue nationale. Les savants cherchent dans l'histoire « l'âme du peuple ». Les écrivains et les artistes s'inspirent des traditions populaires pour créer des œuvres « nationales ». Le **romantisme** participe à ce mouvement, en exaltant les légendes et les traditions médiévales.

#### b. Le combat des libéraux contre la Sainte-Alliance

En reconstruisant l'Europe sur le principe de la légitimité dynastique, le congrès de Vienne a nié la souveraineté nationale. La Sainte-Alliance concentre les critiques des libéraux, puisque les trois puissances qui la composent sont à la fois des régimes autoritaires et des empires qui oppriment les **nationalités** [doc. 1]. Celles-ci affirment leur existence à travers un drapeau qui est souvent tricolore [doc. 3].

Les militants libéraux se recrutent dans les milieux intellectuels (étudiants, journalistes, artistes) et parmi les anciens militaires des armées napoléoniennes. Face à la répression, ils forment des sociétés secrètes, sur le modèle des **carbonari**. Beaucoup sont exilés à Paris, Londres, Bruxelles ou dans les villes suisses.

Cela contribue à créer une sorte d'internationale qui défend le **libéralisme** et les nationalités. Elle utilise à la fois la violence et de nouvelles formes d'action politique pacifiques.

## **B p. 79 : Succès et désillusions**

### **a. Un ordre européen tout relatif**

Le concert européen est vite mis à l'épreuve : les libéraux se soulèvent en 1820 en Espagne, puis au Portugal et en Italie. La Sainte-Alliance décide de les réprimer : l'armée autrichienne intervient en Italie et l'armée française en Espagne en 1823.

Le soulèvement des Grecs, chrétiens orthodoxes, contre les Turcs en 1821 crée une situation différente. Le massacre de Chios en 1822 suscite l'indignation des libéraux dans toute l'Europe. L'intervention militaire de la Russie, du Royaume-Uni et de la France permet l'indépendance de la Grèce en 1830.

### **b. Les espoirs déçus de 1830**

Puis la révolution de juillet 1830 à Paris suscite un grand espoir en Europe. Dans plusieurs États allemands, les libéraux obtiennent des réformes. Les Belges se soulèvent : ils obtiennent leur indépendance en décembre 1830, confirmée en 1831 après une brève intervention militaire de la France contre les Pays-Bas.

Les Polonais se révoltent à leur tour le 29 novembre 1830, mais ils sont écrasés par la Russie en 1831. Les soulèvements en Italie sont écrasés par l'Autriche en 1831-1832.

Ces échecs poussent les nationalités à revoir leur stratégie. L'Italien Mazzini veut rassembler tous les militants républicains dans une « sainte alliance des peuples » [doc. 2]. D'autres rejettent la voie révolutionnaire et veulent unifier l'Italie autour du royaume de Piémont-Sardaigne, le seul État qui ne soit pas sous la tutelle de l'Autriche.

## Doc 2 p. 79 : L'action de Giuseppe Mazzini (1805-1872) en exil

Mouvement	Date et lieu de fondation	Objectifs
Jeune Italie ( <i>Giovine Italia</i> )	1831 à Marseille	<ul style="list-style-type: none"><li>• Unifier les <i>carbonari</i></li><li>• Soulèvement général pour faire de l'Italie une république unitaire</li></ul>
Jeune Europe ( <i>Giovine Europa</i> )	1834 à Berne	<ul style="list-style-type: none"><li>• Alliance entre la Jeune Italie, la Jeune Pologne et la Jeune Allemagne</li><li>• Solidarité entre les peuples et lutte pour le régime républicain</li></ul>

## Cours 3 p. 80 : La France de 1814 à 1847 : une monarchie constitutionnelle et censitaire

### A p. 80 : La Restauration (1814-1830)

#### a. Louis XVIII (1814-1824) : le compromis

Après la défaite de Napoléon, le frère de Louis XVI rentre d'exil et devient roi en 1814 sous le nom de Louis XVIII. Il rétablit le drapeau blanc des Bourbons et « octroie » aux Français une Charte, c'est-à-dire une constitution. Celle-ci entend concilier la royauté et les acquis de la Révolution.

La Charte garantit l'égalité civile et les libertés individuelles. Mais le roi a seul l'initiative des lois et il peut légiférer par ordonnances en suspendant les lois. Celles-ci sont votées par la Chambre des députés, élus au **suffrage censitaire**, et la Chambre des pairs, nommés par le roi. Le droit d'adresse permet aux députés de faire des suggestions au roi.

#### b. Charles X (1824-1830) : l'autoritarisme en échec

Sous le règne de Louis XVIII, la monarchie s'oriente en pratique vers le **régime parlementaire**. Mais à sa mort en 1824, lui succède son frère Charles X, qui se fait sacrer à Reims (1825) et mène une politique autoritaire avec le soutien des ultras [doc. 1].

En 1830, il tente de faire taire l'opposition par la dissolution de la **Chambre** et la suspension de la liberté de la presse. Cela provoque la révolution des Trois Glorieuses du 27 au 29 juillet 1830. Charles X est renversé et remplacé par son cousin le duc d'Orléans, qui devient roi sous le nom de Louis-Philippe I<sup>er</sup>.

## Doc 1 p. 80 : Les tendances politiques

Nom	Drapeau	Programme	Divisions internes
<b>Légitimistes</b>	Blanc	Royauté des Bourbons Monarchie absolue ou constitutionnelle ?	Les « ultras » sont nostalgiques de l'Ancien Régime, les modérés soutiennent le compromis réalisé par Louis XVIII.
<b>Orléanistes</b>	Tricolore	Royauté des Orléans Libéralisme, régime parlementaire	Le « Mouvement » souhaite élargir le droit de vote, la « Résistance » refuse les réformes.
<b>Bonapartistes</b>	Tricolore	Empire des Bonaparte conciliant l'ordre et les acquis de 1789	La « gauche » bonapartiste met l'accent sur les réformes sociales.
<b>Républicains</b>	Tricolore ou rouge	République, suffrage universel, réformes sociales	L'extrême gauche défend le socialisme et le drapeau rouge.

## **B p. 81 : La monarchie de Juillet (1830-1848)**

### **a. Louis-Philippe I<sup>er</sup> : des espoirs vite déçus**

Louis-Philippe rétablit le drapeau tricolore et accepte la Charte révisée par les chambres (1830). Appelé « roi des Français », il reconnaît que son pouvoir vient de la nation et il partage l'initiative des lois avec les chambres : c'est une **monarchie constitutionnelle** [doc. 3]. Le régime parlementaire s'enracine, car les gouvernements veulent s'appuyer sur une majorité au Parlement.

Mais Louis-Philippe ne veut pas d'une vraie démocratie. Le régime censitaire est maintenu, avec un corps électoral un peu élargi [doc. 2]. Au nom du libéralisme, le gouvernement refuse d'intervenir pour régler la **question sociale**. Des révoltes ouvrières ont lieu en 1831 à Lyon, puis en 1834 à Paris et à Lyon. La liberté de la presse est restreinte en 1835, après une tentative d'attentat contre le roi.

### **b. La montée des oppositions**

Sur sa droite, Louis-Philippe est contesté dès l'origine par les légitimistes [doc. 1], qui méprisent « le roi des barricades », arrivé au pouvoir par une révolution.

Mais l'opposition vient surtout des républicains. Ils demandent le suffrage universel, mais aussi des réformes sociales, car ils se rapprochent des ouvriers. L'extrême gauche va encore plus loin en se réclamant du socialisme.

## Doc 2 p. 81 : L'évolution du corps électoral masculin

		Restauration	Monarchie de Juillet	II <sup>e</sup> Rép.
Électeurs	Âge	30 ans	25 ans	21 ans
	Cens <sup>1</sup>	1 300 francs	200 francs <sup>2</sup>	Aucun
	Nombre	100 000	250 000	9 400 000
Éligibles	Âge	40 ans	30 ans	25 ans
	Cens	1 000 francs	500 francs	aucun

1. Le cens est le niveau minimum d'impôts annuels requis pour être électeur et éligible. À titre de comparaison, un instituteur gagne environ 500 francs par an dans les années 1840.

2. Le cens est abaissé à 100 francs pour les « capacités » (officiers en retraite, membres de l'Institut). Par ailleurs, une loi de 1831 permet à environ 3 millions d'électeurs de voter aux municipales.

## **Explorer 1 p. 86 : « L'ordre de Vienne » est-il un progrès ou une régression ?**

### **Le « système Metternich »**

Le congrès de Vienne (1814-1815) entend refonder l'ordre européen sur la légitimité dynastique et garantir la paix en Europe après plus de vingt ans de guerre. La capitale de l'Autriche accueille les représentants de tous les États européens, sauf l'Empire ottoman, sous la présidence du prince de Metternich, ministre des Affaires étrangères de l'empereur d'Autriche François I<sup>er</sup>. « L'ordre de Vienne » est ensuite défendu par Metternich jusqu'en 1848, si bien qu'on a parlé de « système Metternich » et que lui-même s'est présenté comme « le rocher de l'Europe ».

### **Un bilan ambigu**

Ce système est souvent dénoncé comme réactionnaire, puisque Metternich combat partout en Europe les militants libéraux, qu'il appelle « la secte » ou « les factieux ». Il ne reconnaît pas les nationalités, victimes des marchandages entre les grandes puissances. Mais la recherche d'un équilibre entre celles-ci, baptisé « concert européen », est présentée par Metternich comme un progrès de la diplomatie.

## **Doc 1 p. 86 : La diplomatie du monde moderne**

On ne doit jamais perdre de vue la *société* des États, cette condition essentielle du monde moderne. Chaque État a donc, en dehors de ses intérêts particuliers, d'autres intérêts qui lui sont communs, soit avec tous les États réunis, soit avec de simples groupes d'États. [...] Ce qui caractérise le monde moderne, ce qui le distingue essentiellement du monde ancien, c'est la tendance des États à se rapprocher les uns des autres et à former une sorte de corps social reposant sur la même base que la grande société humaine qui s'est formée au sein du christianisme. [...]

Dans le monde ancien, la politique se renfermait dans l'isolement et pratiquait l'égoïsme le plus absolu, sans autre frein que la prudence humaine. [...] La société moderne, au contraire, nous montre l'application du principe de la solidarité et de l'équilibre entre les États et nous offre le spectacle des efforts réunis de plusieurs États pour s'opposer à la prépondérance d'un seul, pour arrêter le progrès de son influence et le forcer à rentrer dans le droit commun. Le rétablissement des relations internationales sur la base de la réciprocité, sous la garantie de la reconnaissance des droits acquis et du respect de la foi jurée, constitue de nos jours l'essence de la politique.

**Metternich, texte rédigé en 1840 et cité dans les Mémoires, tome I.**

### **Doc 3 p. 87 : Le bourse des peuples**

*Le Nain jaune est un journal satirique français, qui soutient Napoléon pendant les Cent-Jours. Il fournit la légende de la caricature [doc. 2].*

Il s'est établi à Vienne depuis environ un an une bourse politique où se vendent, au plus offrant, les hommes et les États. Des ministres plénipotentiaires<sup>(1)</sup>, transformés en courtiers de chair humaine, disposent à leur gré de la vie, de la fortune et de la liberté de quelques millions d'hommes, qui n'ont pas même la permission de choisir entre l'influence du knout et celle de la schlague<sup>(2)</sup>. Ils ont organisé pour l'équilibre européen une balance politique, où sont pesées avec beaucoup de justesse les destinées des peuples. La caricature qui est jointe à notre numéro [doc. 2] représente une séance de ce congrès mercantile. [...] L'Italie et la Saxe, partagées loyalement, ont mis d'accord deux grandes puissances, qui paraissent enchantées de leur lot. L'une, avec une avidité remarquable, tire à elle un ballot de Saxons, que lui abandonne avec satisfaction un grand seigneur autrichien [...]. Dans le fond du tableau, plusieurs souverains subalternes attendent, dans l'attitude de respect, l'issue de la bourse, pour savoir à qui ils appartiennent et pour quelle cause ils doivent faire tuer leurs sujets.

**« Explication de la caricature », *Le Nain jaune ou Journal des arts, des sciences et de la littérature*, 15 mai 1815.**

(1) Un ministre plénipotentiaire est un ambassadeur, un représentant muni des pleins pouvoirs.

(2) Le knout est un fouet utilisé comme instrument de supplice et qui symbolise la tyrannie russe. La schlague est un châtiment disciplinaire dans les armées

allemandes (coups de baguette dans le dos) et qui symbolise l'autoritarisme prussien.

## **Explorer 2 p. 88 : L'abolition de la traite négrière en 1815 : un geste symbolique ?**

### **La pression de l'opinion**

Un mouvement abolitionniste, inspiré par la philosophie des Lumières, se développe au XVIII<sup>e</sup> siècle en Europe : il dénonce la violence de la traite négrière pour que l'opinion publique exige son abolition. Le Danemark abolit la traite négrière en 1804, c'est-à-dire qu'il interdit à ses ressortissants de la pratiquer. Il est suivi en 1807 par le Royaume-Uni et les États-Unis.

### **L'impulsion britannique**

Le Royaume-Uni, première puissance maritime, décide d'amplifier la lutte contre la traite. Il crée en 1808 une flotte chargée d'intercepter les navires négriers. Puis il fait voter par le congrès de Vienne « l'abolition universelle de la traite des nègres » le 8 février 1815, qui invite les pays européens à renoncer à ce commerce. La France le fait en 1818. Le Royaume-Uni est ensuite le premier pays à abolir l'esclavage dans ses colonies, en 1833.

## **Doc 1 p. 88 : « Mettre un terme à un fléau »**

Les plénipotentiaires<sup>(1)</sup> des puissances [...], ayant pris en considération que le commerce connu sous le nom de traite des nègres d'Afrique a été envisagé, par les hommes justes et éclairés de tous les temps, comme répugnant aux principes d'humanité et de morale universelle ;

Que les circonstances particulières auxquelles ce commerce a dû sa naissance, et la difficulté d'en interrompre brusquement le cours, ont pu couvrir jusqu'à un certain point ce qu'il y avait d'odieux dans sa conservation, mais qu'enfin la voix publique s'est élevée dans tous les pays civilisés pour demander qu'il soit supprimé le plus tôt possible ; [...]

Que les plénipotentiaires rassemblés dans ce congrès ne sauraient mieux honorer leur mission [...] qu'en proclamant, au nom de leurs souverains, le vœu de mettre un terme à un fléau qui a si longtemps désolé l'Afrique, dégradé l'Europe, et affligé l'humanité ; [...]

Ils déclarent à la face de l'Europe, que, regardant l'abolition universelle de la traite des nègres comme une mesure particulièrement digne de leur attention, conforme à l'esprit du siècle et aux principes généreux de leurs augustes souverains, ils sont animés du désir sincère de concourir à l'exécution la plus prompte et la plus efficace de cette mesure [...]. Trop instruits toutefois des sentiments de leurs souverains, pour ne pas prévoir que, quelque honorable que soit leur but, ils ne le poursuivront pas sans de justes ménagements pour les intérêts, les habitudes et les préventions mêmes de leurs sujets, lesdits plénipotentiaires reconnaissent en même temps que cette déclaration générale ne saurait préjuger le terme que chaque puissance en

particulier pourrait envisager comme le plus convenable pour l'abolition définitive du commerce des nègres.

***Déclaration des Puissances sur l'abolition de la traite des nègres, 8 février  
1815, intégrée à l'Acte final du congrès de Vienne.***

(1) Représentants.

## **Explorer 3 p. 89 : La Restauration est-elle le retour à l'Ancien**

### **Régime ?**

#### **Le retour des Bourbons**

Le 30 mars 1814, les forces alliées contre Napoléon (Russie, Prusse, Autriche et Royaume-Uni) entrent dans Paris. L'empereur abdique le 6 avril, Louis XVIII devient roi de France. Il quitte l'Angleterre, où il vivait en exil, et arrive à Paris le 3 mai. La dynastie des Bourbons règne à nouveau sur la France, avec ses symboles, les lis et le drapeau blanc.

#### **Une constitution octroyée aux Français**

Louis XVIII est rétabli sur le trône au nom de la légitimité dynastique, mais il décide de « faire octroi à ses sujets » d'une constitution. Elle est rédigée en quelques jours et appelée « Charte constitutionnelle ». Dans le vocabulaire de l'Ancien Régime, une charte est un privilège accordé par le roi.

## **Doc 1 p. 89 : La Charte constitutionnelle du 4 juin 1814**

Nous avons effacé de notre souvenir, comme nous voudrions qu'on pût les effacer de l'histoire, tous les maux qui ont affligé la patrie durant notre absence. [...] Le vœu le plus cher à notre cœur, c'est que tous les Français vivent en frères, et que jamais aucun souvenir amer ne trouble la sécurité qui doit suivre l'acte solennel que nous leur accordons aujourd'hui. [...]

**Article 1** – Les Français sont égaux devant la loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leurs rangs.

**Article 2** – Ils contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'État.

**Article 3** – Ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires.

**Article 4** – Leur liberté individuelle est également garantie, personne ne pouvant être poursuivi ni arrêté que dans les cas prévus par la loi, et dans la forme qu'elle prescrit.

**Article 5** – Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.

**Article 6** – Cependant la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'État. [...]

**Article 8** – Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, en se conformant aux lois qui doivent réprimer les abus de cette liberté.

**Article 9** – Toutes les propriétés sont inviolables, sans aucune exception de celles qu'on appelle nationales, la loi ne mettant aucune différence entre elles. [...]

**Article 11** – Toutes recherches des opinions et votes émis jusqu'à la restauration sont interdites. Le même oubli est commandé aux tribunaux et aux citoyens.

## Explorer 4 p. 90 : Pourquoi se battre pour une constitution espagnole ?

### La constitution libérale

En 1812, en pleine guerre d'indépendance contre l'armée de Napoléon, les libéraux espagnols font adopter une constitution. Inspirée de la constitution française de 1791, elle garantit la souveraineté nationale et les libertés fondamentales. Mais elle est abrogée en 1814 par le roi Ferdinand VII, restauré sur le trône d'Espagne par les grandes puissances au congrès de Vienne.

### L'intervention française en Espagne

En 1820, un ***pronunciamiento*** libéral oblige le roi à rétablir la constitution. Les libéraux du Portugal, du Piémont et de Naples se soulèvent à leur tour et exigent une constitution sur le modèle espagnol. Inquiètes de cette contagion libérale, les grandes puissances décident d'intervenir. L'armée autrichienne rétablit l'ordre en Italie en 1821. Louis XVIII envoie une armée en Espagne en 1823, ce qui permet à la France d'être réintégrée dans le concert européen. Ferdinand VII abolit de nouveau la constitution.

## **Doc 1 p. 90 : La « funeste » révolution espagnole**

Cette révolution, avant même d'être parvenue à maturité, a provoqué déjà de grands désastres dans d'autres pays ; c'est elle qui, par la contagion de ses principes et de ses exemples, et par les intrigues de ses principaux artisans, a créé les révolutions de Naples et de Piémont ; c'est elle qui aurait embrasé l'Italie tout entière, menacé la France, compromis l'Allemagne, sans l'intervention des puissances qui ont préservé l'Europe de ce nouvel incendie. [...]. Partout, les funestes moyens employés en Espagne pour préparer et exécuter la révolution ont servi de modèle à ceux qui se flattaient de lui ouvrir de nouvelles conquêtes ; partout la Constitution espagnole est devenue le point de réunion et le cri de guerre d'une faction conjurée contre la sûreté des trônes et le repos des peuples.

**Metternich, *Lettre au chargé d'affaires autrichien à Madrid*, 14 décembre 1822.**

## Explorer 5 p. 91 : Pourquoi le *Risorgimento* est-il si important dans l'histoire de l'Italie ?

### Division et domination étrangère

Après avoir connu l'influence de la Révolution française, puis l'Empire napoléonien, l'Italie voit en 1815 la restauration des anciennes dynasties. Divisée en plusieurs États, dominée par l'Autriche, l'Italie n'est alors, selon la formule de Metternich, qu'une « expression géographique ».

### Le combat pour une Italie unifiée et libre

Pour sortir de cette situation, le *Risorgimento* veut chasser les Autrichiens – appelés *Tedeschi* (« les Allemands ») – et unifier l'Italie. Les militants libéraux luttent pour la souveraineté du peuple italien contre les régimes autoritaires. Cette lutte est clandestine et violente dans les années 1827-1830, avec les *carbonari*. Giuseppe Mazzini lui donne une dimension plus pacifique en créant à Marseille en 1831 la Jeune Italie, puis en 1834, à Berne, la Jeune Europe.

## **Doc 2 p. 91 : Une nation privée d'existence**

*Giuseppe Mazzini présente sa vision de l'Italie dans une revue française républicaine.*

Nous sommes un peuple de 21 à 22 millions d'hommes, désignés depuis un temps immémorial sous un même nom – celui du peuple italien – renfermés dans les limites naturelles les plus précises que Dieu ait jamais tracées, la mer et les montagnes les plus hautes d'Europe, parlant la même langue [...] ; fiers du plus glorieux passé politique, scientifique, artistique qui soit connu dans l'histoire européenne [...].

Nous n'avons pas de drapeau, pas de nom politique, pas de rang parmi les nations européennes. [...] Nous sommes démembrés en huit États [...], tous indépendants les uns des autres, sans alliance, sans unité de but, sans liaison organisée entre eux. Et tous ces États sont régis par des gouvernements despotiques, dans l'action desquels le pays n'intervient nullement. Il n'existe de liberté ni de presse, ni d'association, ni de parole, ni de pétition collective, ni d'introduction de livres étrangers, ni d'éducation ; rien. Un de ces États, comprenant à peu près le quart de la péninsule, appartient à l'Autriche ; les autres, quelques-uns par des liens de famille, tous par le sentiment de leur faiblesse, en subissent aveuglément l'influence.

**Giuseppe Mazzini, « L'Italie, l'Autriche et le pape », *Revue indépendante*,  
septembre 1845.**

## Explorer 6 p. 92 : Pourquoi peindre la guerre d'indépendance grecque ?

### Le combat des Grecs pour l'indépendance

Au sein de l'Empire ottoman, dirigé par des Turcs musulmans, les Grecs maintiennent leur identité, fondée sur leur langue, le christianisme orthodoxe et l'héritage d'une civilisation brillante. Les militants libéraux déclenchent une insurrection le 25 mars 1821 et proclament l'indépendance de la Grèce le 13 janvier 1822. Les Turcs répliquent par une répression féroce, notamment dans l'île de Scio (ou Chios), où 23 000 habitants sont massacrés et 47 000 réduits en esclavage en avril 1822.

### L'opinion pousse à l'intervention

Les libéraux se mobilisent dans toute l'Europe pour soutenir les Grecs. Ils forment des comités **philhellènes** qui collectent des fonds et envoient des armes et des volontaires en Grèce. Pour toucher l'opinion publique, les artistes et écrivains romantiques créent des poèmes (Byron, Hugo) ou des tableaux. Le jeune peintre Eugène Delacroix (1798-1863) se fait ainsi connaître du public en 1824 en représentant les massacres de Scio. Cette mobilisation oblige les grandes puissances à intervenir militairement en 1827 contre l'Empire ottoman et l'indépendance de la Grèce est reconnue le 3 février 1830.

## **Doc 1 p. 92 : L'indignation et la désolation**

*Ce texte présente les tableaux du Salon sous la forme d'un dialogue entre deux visiteurs.*

*Le philosophe.* De qui est ce tableau qui me frappe de terreur et de pitié ?

*L'artiste.* D'un jeune homme nommé Delacroix.

*Le philosophe.* Un jeune homme ! Oh ! Oui, voilà la fougue, la vigueur, l'audace, la témérité, l'inexpérience et le génie ardent, apanage heureux de la jeunesse ! [...] Le plus beau pays de la Grèce est dévasté, les maisons sont brûlées, les enfants sont écrasés sous la pierre, les églises sont profanées [...]. Chrétiens [...], que je vous déteste ! Que je méprise cette politique avare et honteuse qui vous fera sacrifier jusqu'au dernier des Grecs, sans que vous pensiez à le secourir ! [...] Scio aura péri [...] et vous aurez conservé votre attitude égoïste ! Mais le ciel combattra pour les Grecs, le Turc sera rejeté sur les côtes d'Asie [...].

*L'artiste.* Je vous écoute et félicite, en vous écoutant, le peintre qui a trouvé le secret d'exciter à ce point votre sensibilité. [...] Voyez la foule se presser autour de son tableau. Lisez sur toutes les figures de ses spectateurs l'indignation dont vous êtes ému. Le silence morne que chacun garde à l'aspect de cette scène de désolation, et les larmes qui coulent des yeux de cette jeune femme au spectacle douloureux de l'épisode effrayant qui termine à droite la composition, voilà le succès le plus beau qu'ait pu envier l'auteur.

**A. Jal, *L'Artiste et le Philosophe, entretiens critiques sur le Salon de 1824,***

**Paris, Ponthieu, 1824.**

## Explorer 7 p. 94 : Quel est le bilan de la révolution de juillet 1830 ?

### Les Trois Glorieuses

Avec le gouvernement du prince de Polignac, Charles X mène la politique des **ultras**. Quand ce gouvernement est mis en minorité par les députés libéraux le 16 mars 1830, Charles X dissout la Chambre. Mais les libéraux gagnent les élections et le roi choisit l'épreuve de force le 25 juillet : il dissout de nouveau la Chambre et suspend la liberté de la presse. Les journaux libéraux appellent à la résistance le 26 juillet. Le régime est renversé en trois journées révolutionnaires appelées les Trois Glorieuses (27, 28 et 29 juillet).

### Un changement de roi

Si la « révolution de juillet » est menée par le peuple parisien et les militants républicains, elle ne met pas fin à la monarchie. Louis-Philippe d'Orléans, soutenu par Lafayette et les libéraux, est nommé le 31 juillet lieutenant-général du royaume (régent), puis roi des Français le 7 août, après l'abdication de son cousin Charles X. Les républicains se sentent floués, mais le « soleil de juillet » a redonné espoir aux libéraux dans toute l'Europe.

## **Doc 2 p. 94 : 30 juillet la révolution volée ?**

Citoyens,

[...] Vous avez conquis la liberté par votre courage et au prix de votre sang. On veut profiter de la lassitude qu'on vous suppose après de si glorieux travaux pour vous imposer un autre gouvernement, sans consulter ni vos vœux ni ceux de la France. On vous montre un Bourbon comme lieutenant-général, et autour de lui des ministres qui n'ont pas la confiance du peuple. C'est un moyen de vous ramener dans six mois Charles X, l'auteur des massacres qui viennent d'ensanglanter Paris. Et dans tous les cas, n'aurez-vous donc conquis qu'un homme par trois journées de carnage ?

Ce sont des garanties qu'il nous faut, mais des garanties qui assurent à jamais notre mémorable conquête. Ne songeons en ce moment qu'à affermir notre triomphe, respectons le droit du peuple de constituer le gouvernement qui lui convient.

***Appel au peuple* lancé par des militants républicains le 30 juillet 1830.**

## **Doc 4 p. 95 : 12 août : un espoir pour l'Europe**

*Louis de Potter (1786-1859), militant républicain et opposant au roi des Pays-Bas Guillaume I<sup>er</sup>, fut l'un des leaders de la révolution belge de septembre 1830.*

Les glorieux événements qui viennent de se passer à Paris nous ont fait prendre une autre route que celle qui devait nous conduire à Lausanne. Vous le savez, Monsieur, aussitôt après ma condamnation, j'avais choisi la France pour le lieu de mon exil. La France me fut fermée par Charles X et son ministère. [...] Maintenant que Charles X et M. de Polignac ont disparu, mes camarades et moi nous en sommes revenus à notre plan primitif. De Mayence [...] nous nous sommes dirigés vers le pont de Kehl<sup>(1)</sup>, avec la certitude d'y être reçus avec la plus franche cordialité par un peuple libre, sympathisant avec nous en toutes choses de sentiment et de principes, et ayant de nouveau repris pour signe d'union et de fraternité le drapeau tricolore. [...] Nous nous fixerons à Paris. [...] Et là [...] je me croirai au milieu de mes frères et concitoyens dans cette vaste et noble république humaine qui se compose de tous les vrais et courageux amis de la justice et de la liberté. [...] Comme victimes du *ministère Polignac belge*, nous trouverons dans tous les Français des amis.

**De Potter, Lettre à M. Reinhold, ministre des Pays-Bas à Berne, Strasbourg, le**

**12 août 1830.**

(1) Pont sur le Rhin entre la ville allemande de Kehl et la ville française de Strasbourg.

## **Explorer 8 p. 96 : Pourquoi et comment l'opinion française se mobilise-t-elle pour la Pologne ?**

### **Une nation privée d'existence**

La Pologne est rayée de la carte en 1795 par ses trois voisins : Prusse, Autriche et Russie. Napoléon la ressuscite en 1807 en créant le duché de Varsovie. Mais en 1815, au congrès de Vienne, la Pologne est de nouveau partagée. Le duché est intégré à la Russie, sous le nom de « royaume du Congrès », avec comme roi le tsar de Russie, et doté d'une constitution.

### **L'insurrection du 29 novembre**

Cette constitution est remise en cause par le tsar Nicolas I<sup>er</sup> en 1830. Cela déclenche une insurrection à Varsovie le 29 novembre 1830, puis une guerre entre les patriotes polonais et l'armée russe, victorieuse en septembre 1831. La cause polonaise est soutenue par les libéraux dans toute l'Europe, surtout en France. Ils exaltent l'héroïsme des combattantes et combattants et dénoncent la répression russe et l'inaction du gouvernement français. Ils organisent ensuite l'accueil des réfugiés polonais en France.

## Doc 2 p. 96 : La Varsovienne

*Casimir Delavigne écrit ce poème en février 1831. Mis en musique, il devient une chanson à la mode. Au même moment, il est traduit en polonais et chanté à Varsovie.*

Il s'est levé, voici le jour sanglant  
Qu'il soit pour nous le jour de délivrance !  
Dans son essor, voyez notre aigle blanc  
Les yeux fixés sur l'arc-en-ciel de France  
Au soleil de juillet, dont l'éclat fut si beau,  
Il a repris son vol, il fend les airs, il crie :

« Pour ma noble patrie,  
Liberté, ton soleil ou la nuit du tombeau ! »

### *Refrain*

Polonais, à la baïonnette !  
C'est le cri par nous adopté ;  
Qu'en roulant le tambour répète :  
À la baïonnette !  
Vive la liberté ! [...]

Allons, guerriers, un généreux effort !  
Nous les vaincrons ; nos femmes les défient.  
Ô mon pays, montre au géant du nord  
Le saint anneau qu'elles te sacrifient.  
Que par notre victoire il soit ensanglanté ;

Marche, et fais triompher au milieu des batailles

L'anneau des fiançailles,

Qui t'unit pour toujours avec la liberté.

## **Doc 4 p. 97 : Émilie Plater, la « Jeanne d’Arc » polonaise**

Joseph Straszewicz (1799-1838), proche d’Émilie Plater, s’est exilé en France en 1831.

Telle fut l’issue et la fin de cette lutte glorieuse, qui depuis plusieurs mois étonnait l’Europe entière, et la tenait en suspens entre l’espérance et la crainte. D’un côté était la barbarie, la hideuse barbarie avec ses hordes sauvages, brutes et obéissantes, qui poussées par le knout<sup>(1)</sup> et le canon, marchaient à la mort et se laissaient mitrailler ; de l’autre était une nation longtemps opprimée, souffrante, jalouse de ses droits et qui voulait reconquérir son indépendance. Une poignée de braves fit tout ce que peuvent faire le courage et le patriotisme ; mais, hélas ! ils cédèrent, parce que l’Europe les abandonna dans la lutte. [...]

Telle fut la carrière courte et glorieuse de cette femme héroïque et sublime, qui, à peine âgée de vingt-six ans, succomba victime des malheurs de sa patrie. [...] Ayant pris Jeanne d’Arc pour modèle, elle égala cette femme sublime dans le dévouement et le courage. [...] Jeanne d’Arc et Émilie Plater sont les deux beaux fleurons de la couronne des peuples ; leurs vies sont deux des plus belles pages de l’histoire ; elles sont l’ornement de l’humanité, et les nations qui produiront de telles héroïnes seront toujours comptées parmi les premières nations de la terre.

**Joseph Straszewicz, Émilie Plater. Sa vie et sa mort, Paris, 1835.**

(1) Le knout est un fouet utilisé comme instrument de supplice et qui est devenu le symbole de la tyrannie russe.

## **Une héroïne romantique**

La comtesse Émilie Plater (1806-1831) a dirigé des troupes avec le grade de capitaine. Morte d'épuisement pendant la guerre, elle est devenue une héroïne du nationalisme polonais.

**Achille Devéria, *Émilie Plater*, lithographie, 1832-1837.**

## **Explorer 9 p. 98 : Comment faire de la politique autrement ?**

### **Un club fermé**

Dans l'Europe de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la politique est l'affaire d'une élite. Le suffrage censitaire masculin réserve le droit de vote aux hommes aisés et relativement âgés. Les femmes, les jeunes, les gens du peuple ne participent pas à la vie politique officielle, centrée sur le Parlement. Par ailleurs, la presse est souvent censurée et la liberté de réunion entravée par les régimes autoritaires restaurés par le congrès de Vienne.

### **Le développement d'une « politique informelle »**

Cette absence de démocratie pousse souvent les opposants à l'action clandestine et violente. Mais les militants libéraux essaient aussi de contourner ces restrictions en inventant de nouvelles formes d'action politique pacifiques. Les historiens parlent d'une « politique informelle », qui se développe parallèlement à la politique officielle.

## Doc 1 p. 98 : En participant à un banquet

Le 9 mai dernier [1831], une réunion de 200 personnes s'assembla au restaurant des *Vendanges de Bourgogne*, faubourg du Temple, pour célébrer l'acquittement de MM. Trélat, Cavaignac et Guinard<sup>(1)</sup>. [...] Divers toasts furent portés où se trouvaient exprimées les opinions les plus hostiles contre le gouvernement actuel ; entre autres, on peut citer ceux-ci : *À la révolution de 1793 ! À la Montagne ! À Robespierre !* [...] Chaque toast était suivi des cris de *Vive la République ! Vive la Montagne ! Vive la Convention !* [...] *On cria aussi À bas Louis-Philippe !*

C'est au milieu de cette réunion qu'Évariste Galois<sup>(2)</sup> se leva et dit à haute voix, de son propre aveu, *À Louis Philippe !* en tenant un poignard à la main. Il répéta deux fois ce cri. Plusieurs personnes l'imitèrent en levant le bras, et en criant à leur tour : *À Louis Philippe !* Des sifflets se firent entendre, soit que les convives voulussent désavouer cet affreux attentat, soit, comme le déclare Galois, qu'on supposât qu'il portait la santé du roi des Français<sup>(3)</sup>.

***Gazette des Tribunaux, 16 juin 1831, citant le procureur du roi près de la cour d'assises de la Seine lors du procès de Galois.***

(1) Militants républicains accusés d'avoir préparé une insurrection.

(2) Le jeune mathématicien (1811-1832) était un activiste républicain.

(3) Porter la santé du roi : boire à la santé du roi.

## **Doc 4 p. 99 : En assistant à un enterrement**

*Maximilien Sébastien Foy (1775-1825), général d'Empire, député depuis 1819, est l'un des chefs de file de l'opposition libérale à Louis XVIII. Ses obsèques à Paris, le 30 novembre 1825, sont un événement politique.*

Les Français ont montré aujourd'hui un deuil proportionné à la perte qu'ils ont faite ; à aucune époque ils n'ont offert un spectacle plus admirable et plus national. [...] Il n'y avait point d'ordre indiqué pour la marche du convoi ; [...] le peuple était accouru spontanément, le peuple formait le cortège. [...] Plusieurs milliers de citoyens, tous chapeau bas malgré la pluie battante, précédaient le cercueil sur lequel étaient les insignes du général ; tous marchaient en silence et en ordre au milieu d'une double haie de spectateurs. Des milliers d'autres citoyens suivaient le corps, et lorsqu'on fut sur le boulevard ils se mirent spontanément sur huit ou dix de front, se donnant le bras sans se connaître ; il leur suffisait qu'un même sentiment les réunît dans cette douloureuse solennité. [...] Pendant la cérémonie, on a fait circuler des prospectus écrits à la main pour une souscription nationale en faveur de la famille du grand citoyen qui vient de mourir. [...] On ne saurait évaluer le nombre de ceux qui assistaient à cette triste cérémonie : il y avait cent mille personnes peut-être. Les habitants de Paris ont dignement représenté la douleur de la France entière.

**« Funérailles du Général Foy », *Le Courrier français*, 1<sup>er</sup> décembre 1825.**

## S'évaluer p. 100

### Sujet 2 p. 101 :

Les cabinets<sup>(1)</sup> alliés, s'étant réunis à Troppau<sup>(2)</sup> à l'effet de prendre en mûre considération les dangers auxquels l'Europe se trouve exposée par suite des révolutions qu'un coupable oubli de tous les devoirs a fait éclater dans plusieurs États ; [...]

Voulant ainsi maintenir les droits consacrés par les traités, et préserver leurs peuples et l'Europe de la contagion du crime et de ses déplorables effets ;

Désirant enfin assurer le développement heureux et paisible de la civilisation, le règne de la justice et des lois sous les auspices de la morale chrétienne, de l'ordre et d'une sollicitude éclairée, les dits cabinets [...] ont signé les points suivants.

Les États faisant partie de l'alliance européenne<sup>(3)</sup>, qui auront subi dans la forme de leur régime intérieur une altération opérée par la révolte, et dont les suites sont menaçantes pour d'autres États, cessent par là même de faire partie de ladite alliance, et en resteront exclus, jusqu'à ce que leur situation présente des garanties d'ordre légitime et de stabilité. [...]

Lorsque les États où de pareils changements se seront ainsi effectués feront craindre à d'autres pays un danger imminent par leur proximité, et lorsque les puissances alliées pourront exercer à leur égard une action efficace et bienfaisante, elles emploieront, pour les ramener au sein de l'alliance, premièrement des démarches amicales, en second lieu une force coercitive si l'emploi de cette force devenait indispensable.

**Protocole de Troppau, 19 novembre 1820, signé par les représentants de  
l'Autriche, de la Prusse et de la Russie.**

(1) Gouvernements.

(2) Ville de Bohême (actuelle Tchéquie), à l'époque dans l'empire d'Autriche.

(3) L'expression « alliance européenne » désigne ici tous les États signataires de l'Acte final du congrès de Vienne.

## **L’histoire par les objets p. 102 : Le jeu de cartes. Un support politique ludique**

### **Un jeu ancien bouleversé par la Révolution française**

Introduites en Europe à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les cartes à jouer connaissent un succès croissant au cours des siècles suivants, d’abord dans les villes, puis aussi dans les campagnes. Les quatre symboles qui figurent sur ces rectangles de carton sont faciles à identifier par toutes et tous. Selon certains historiens, ils représenteraient, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, les quatre classes de la société : cœur pour l’Église, carreau pour les marchands, trèfle pour la paysannerie, pique pour la noblesse. La Révolution française renverse l’ordre ancien jusque sur les cartes à jouer : dame, roi et valet sont remplacés par liberté, génie et égalité.

### **La révolution de 1830 en images**

L’engouement pour les jeux de cartes figurant l’actualité politique, né au moment de la Révolution française, se poursuit au XIX<sup>e</sup> siècle. Au lendemain de la chute du roi Charles X, le *Jeu des héros des mémorables journées de juillet 1830* célèbre ainsi la révolution qui a mis fin au règne du roi Bourbon. Les cartes sont illustrées par des personnages ou des épisodes importants de la révolution de 1830. Les images des événements circulent ainsi dans les intérieurs, les cafés ou les maisons de jeu.

### **Des femmes sur les cartes**

De nombreuses femmes sont représentées sur ce jeu. Marie-Amélie, épouse du nouveau roi Louis-Philippe, figure la dame de cœur et sa fille, la dame de carreau. Des femmes du peuple apparaissent les armes à la main sur les barricades, portant

un drapeau ou fabriquant des cartouches. Les cartes sont ici le support d'un récit politique qui souligne l'unité du peuple dans la révolution.